Nations Unies S/2000/523

Conseil de sécurité

Distr. générale
2 juin 2000
Français
Original: anglais

Lettre datée du 2 juin 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre que le Ministre des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, M. Seyoum Mesfin, vous a adressée le 2 juin 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Fesseha A. **Tessema**

00-46229 (F) 020600 020600

Annexe à la lettre datée du 2 juin 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'état du conflit entre mon pays et l'Érythrée. Vous vous souviendrez qu'à plusieurs occasions, mon gouvernement a réaffirmé que le seul objectif qu'il poursuivait dans cette guerre était d'annuler les effets de l'agression érythréenne par des moyens pacifiques, si possible, ou par d'autres moyens, si nécessaire, dans l'exercice de notre droit de légitime défense.

Depuis deux ans, nous invitons la communauté internationale à faire pression sur les autorités érythréennes pour qu'elles renoncent à leur agression. Toutefois, tous nos efforts ont été vains. L'intransigeance opposée depuis le début par l'Érythrée a contrecarré les efforts de paix de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et, tout récemment, les pourparlers indirects qui se sont tenus à Alger du 29 avril au 5 mai.

Devant l'échec des pourparlers indirects d'Alger, nous avons considéré que le temps était venu d'exercer notre droit de légitime défense, et nous l'avons fait. De la sorte, notre objectif, qui consistait à annuler les effets de l'agression, a été rempli. Au 31 mai 2000, nous avons vérifié que la force d'invasion avait quitté tous nos territoires. En ce qui concerne l'Éthiopie, la guerre qui nous a été imposée par l'Érythrée est terminée.

Nous ne sommes pas allés au-delà de notre objectif déclaré consistant à libérer nos territoires. Ce faisant, nous avons respecté la promesse que nous avons faite à notre peuple et à la communauté internationale ainsi que les principes que nous nous sommes fixés dès le début de ce conflit.

Nous concentrons à présent notre attention sur les négociations diplomatiques à engager, comme nous le faisons à Alger, en vue de parvenir rapidement à un accord de cessation des hostilités. Nous sommes également déterminés à aboutir à un accord de paix global entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

En conclusion, je tiens à réaffirmer une fois de plus que l'Éthiopie attache beaucoup d'importance au règlement pacifique de la crise entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Nous exprimons l'espoir que la communauté internationale, de son côté, n'épargnera aucun effort pour faire en sorte que le processus de paix donne des résultats durables.

Le Ministre des affaires étrangères
(*Signé*) Seyoum **Mesfin**